

D'autre part, l'activité de l'association devra, comme dans tout groupement confraternel, se préoccuper de l'aide technique mutuelle à établir entre ses membres et enfin elle aura à étudier des questions complexes, mais fort intéressantes pour tous les sans-filistes, parmi lesquelles nous nous contenterons de signaler l'envoi d'ondes étalonnées pour le réglage des postes, l'étude des mesures, des dispositifs nouveaux, français et étrangers, etc...

L'heure très prochaine du Concours transatlantique semble marquer, à notre avis, le moment propice de la formation du Club en question.

Celui-ci ne pourra comprendre, on le conçoit, que les amateurs faisant de l'émission et légalement autorisés, ayant en conséquence un indicatif en « 8 ».

Il sera, par suite, distinct de toutes les sociétés d'amateurs déjà existantes, mais nous avons le très ferme espoir que les membres de ces diverses sociétés ainsi que les amateurs libres qui font ou se préparent à faire de l'émission s'intéresseront à notre idée.

Nous faisons donc un très pressant appel à leur esprit d'initiative. Que tous les possesseurs d'appareils émetteurs, que tous ceux qui ont une autorisation pour transmettre, se groupent en adhérant à notre Club en formation : ils rendront grandement service à la cause de la T.S.F. en France.

Les adhésions devront être adressées à Mr J. Roussel, 12 rue Hoche, à Juvisy sur Orge, (Seine-et-Oise) qui sera également heureux de recevoir toutes les suggestions qu'on voudra bien lui communiquer.

LA T. S. F. MODERNE.

NOTA. — La cotisation annuelle de membre du Club devra à notre avis être très minime et sera fixée par le comité fondateur.

